



Oui à la biodiversité – Oui le 22 septembre

Le 22 septembre, nous voterons sur l'initiative biodiversité. Cette initiative veut que la Confédération et les cantons désignent des zones protégées, les entretiennent, les réhabilitent et les agrandissent dans les règles de l'art. Un Oui est un engagement clair en faveur de la protection de nos bases vitales.



La Suisse a mal à sa biodiversité : Un tiers des espèces animales ou végétales sont menacées ou déjà éteintes. Pour moitié, les habitats naturels de notre pays sont également menacés. C'est plus que dans les pays voisins. La Suisse est également mal placée en ce qui concerne la proportion de surfaces protégées.

L'initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » veut stopper le recul de la diversité biologique et l'appauvrissement écologique des habitats. Elle veille à ce que la Confédération et les cantons désignent des zones protégées et les entretiennent de manière professionnelle. L'initiative vise aussi à mettre à la disposition de la Confédération et des cantons les moyens financiers et humains nécessaires à cette fin. Les valeurs naturelles, les paysages et le patrimoine bâti en dehors des zones protégées doivent également bénéficier d'une meilleure protection et ne pas être inutilement sacrifiés. Pour cela, il est urgent de mettre en place une protection légale efficace.

L'initiative biodiversité a été lancée en mars 2019 et déposée un an plus tard par Pro Natura, BirdLife ainsi que Patrimoine suisse et diverses organisations de protection de l'environnement. Elle est aujourd'hui soutenue par une large coalition comptant plus de 70 organisations – dont bioinspect. Quant au Parlement, il n'est pas parvenu à trouver un compromis sous forme de contre-projet indirect et à prendre ainsi rapidement des mesures pour protéger la biodiversité dans notre pays.

En votant oui le 22 septembre, nous protégerons un bien précieux : les bases de la vie, pour nos enfants et petits-enfants.



Point de vue

Les procédés du nouveau génie génétique restent une source constante de préoccupation pour bioinspect, tant dans le domaine de l'agriculture qu'en médecine reproductive. Nos compagnons de lutte et nous-mêmes travaillons de manière soutenue sur divers sujets, notamment la prolongation du moratoire suisse sur la culture des plantes génétiquement modifiées, les efforts de dérégulation des groupes agroalimentaires au niveau de l'UE ou encore le brevetage des cultivars modifiés via CRISPR/Cas.

En Suisse comme au niveau international se tiennent actuellement d'importants débats concernant la médecine de la reproduction. Ils concernent par exemple les tentatives d'assouplissement des dispositions légales réglant par exemple le don d'ovules ou la maternité de substitution. Les interventions sur la lignée germinale humaine sont par ailleurs de nouveau à l'ordre du jour. Nous sommes membre d'une coalition internationale travaillant sur ce sujet et avons en tant que tel contribué à la rédaction de principes novateurs en vue de réglementer ce domaine (voir page 2).

La biodiversité est indispensable à notre survie et il est donc impératif de la protéger. C'est la raison pour laquelle nous nous battons pour le renforcement des mesures de protection de la biodiversité. Et l'acceptation de l'initiative sur la biodiversité est une étape importante sur cette voie. D'avance, nous vous remercions par conséquent de participer au vote du 22 septembre.

**Tino Plümecke, secrétaire général
bioinspect**



Procréation médicalement assistée : attitude critique de la société civile



Le désir non réalisé d'avoir des enfants promet une activité lucrative.

Crédit photographique : Adobe Stock

L'Université de Zurich a lancé ce printemps une enquête représentative auprès de la population suisse concernant son attitude en matière de procréation assistée et sur les expériences vécues dans ce domaine. L'enquête se déroule dans le cadre du pôle de recherche universitaire « Human Reproduction Reloaded » (H2R). Elle a recueilli auprès de 5283 personnes des informations sur l'insémination artificielle, la fécondation in vitro, le don de sperme, le don d'ovocytes, l'egg freezing, le diagnostic préimplantatoire et la maternité de substitution. Une première évaluation en a été présentée récemment : de nombreuses personnes interrogées se montrent critiques, voire clairement hostiles aux technologies de reproduction assistée. Ainsi, la plupart d'entre elles considèrent que le diagnostic préimplantatoire, autorisé en Suisse sous certaines conditions (strictes), n'est pas moralement défendable. De même, la plupart des gens estiment qu'il en va de même pour la maternité de substitution, du reste interdite en Suisse. Deux tiers des personnes interrogées s'opposent à l'édition génétique des embryons, c'est-à-dire à une modification du patrimoine génétique transmissible aux générations suivantes. Nous vous informerons ultérieurement de façon plus détaillée concernant les résultats de cette étude.

Moratoire sur les OGM : une pétition pour sa prolongation a été déposée



Inutile et dangereuse : aucune culture commerciale de denrées alimentaires transgéniques ne doit être autorisée en Suisse, même après 2025.

Crédit photographique : lebensmittelschutz.ch, Caroline Krajcir

La culture commerciale d'organismes génétiquement modifiés est interdite en Suisse, cela depuis bientôt 20 ans. Un moratoire sur les OGM y veille depuis 2005. Mais celui-ci expire fin 2025. Au niveau de l'UE, des tentatives sont faites pour autoriser à l'avenir les procédés de ce que l'on appelle la nouvelle technologie génétique (NTG) et, le cas échéant, il est à craindre que la Suisse veuille alors s'aligner sur la réglementation de l'UE. Des groupes agrochimiques font par ailleurs du lobbying chez nous pour une autorisation libre de réglementation de l'édition du génome, c.-à-d. la modifica-

tion du patrimoine génétique au moyen de ciseaux génétiques du type CRISPR/Cas. C'est dans ce contexte qu'une alliance emmenée par l'« Association pour des aliments sans OGM » a remis le 27 juin 24 780 signatures au Conseil fédéral. La pétition demande la prolongation du moratoire afin que nos aliments restent exempts d'OGM. Cette pétition, que soutient biorespect, est le prélude à l'« Initiative pour la protection des aliments », exigeant une réglementation légale plus stricte dans le domaine du génie génétique et dont le lancement est prévu pour l'automne 2024.

Interdire les interventions sur la lignée germinale à l'international !

Une nouvelle coalition internationale travaille à définir les principes du débat à venir sur les interventions génétiques sur la lignée germinale humaine. L'accent y est mis sur la justice sociale et les droits de l'homme. Le document de base de la coalition « Gender Justice and Disability Rights Coalition on Heritable Genome Editing » aborde les immenses risques découlant des interventions, héréditairement transmissibles, dans la lignée germinale humaine. Cette technique implique en effet une modification de l'ADN de l'embryon humain et permet par consé-

quent de créer des bébés « à la demande ». Les principes en question ont été rédigés par 16 scientifiques et représentants d'organisations de la société civile, avec la participation de biorespect. Ce travail doit permettre de poser un regard critique sur cette technologie, et ceci dans une perspective tenant compte des droits de l'homme et tout à la fois féministe et l'anti-eugéniste. Il s'agit ici de donner des impulsions déterminantes pour le débat sociopolitique relatif à ce que l'on appelle l'édition du génome humain.